

Comprendre, repérer et prévenir les violences sexistes et sexuelles

N°1098

Public

Référents harcèlement sexuel en entreprise, responsables ou collaborateurs RH, managers de structure

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Identifier et comprendre ce que sont les agissements sexistes et les violences sexuelles au travail, le cadre juridique et les obligations de l'employeur
 - Comprendre les stratégies des auteur.e.s et les impacts des agissements sexistes et des violences sexuelles au travail sur les victimes
 - Savoir amorcer une démarche de prévention sur les trois niveaux de prévention
 - Connaître les différentes étapes de la prise en charge des victimes, et élaborer son protocole de prise en charge en adoptant une posture professionnelle favorisant la parole des victimes
-

Programme

Comprendre la problématique des violences sexistes et sexuelles, et les leviers de prévention et d'accueil des victimes

- Identifier et comprendre ce que sont les agissements sexistes et les violences sexuelles au travail
- Comprendre les stratégies des auteur.e.s et les impacts des agissements sexistes et des violences sexuelles au travail sur les victimes
- Connaître le cadre juridique et les obligations de l'employeur
- Savoir amorcer une démarche de prévention sur les trois niveaux de prévention
- Connaître les différentes étapes de la prise en charge des victimes

Elaborer et mettre en place un protocole de prise en charge des situations

- Être en capacité d'élaborer son protocole de prise en charge des situations de violences au sein du couple, sexistes et sexuelles au travail (du signalement au traitement)
- Savoir adopter une posture professionnelle favorisant la parole des victimes
- Connaître et mettre en place le cadre nécessaire au bon déroulé du protocole
- Savoir mettre en place une communication efficace sur la création du protocole dans l'entreprise et sensibiliser les salarié.e.s sur le sujet des VSS

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Apports théoriques et pratiques.

Études de cas – exercices de mise en pratique.

Échanges sur des retours d'expériences des participants.

Modalités et délai d'accès

Modalités d'accès : fiche d'inscription dûment complétée à renvoyer par mail

Délai d'accès : Au plus tard 1 mois avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles. Nous contacter si ce délai ne peut pas être respecté.

Organisation

Durée : 2 jours (14 heures).

Pour votre structure en collectif

Dates et coût : nous contacter.

A L'ITS Tours

Dates : 13 et 14 mars 2023.

Coût : 476 € par personne, soit 34 € par heure.

Animation

Formatrice du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Nombre de participants

De 3 à 12.

Modalités d'évaluations

Evaluations d'atteinte des objectifs en fin de formation.

Evaluation de satisfaction.

Contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Institut du Travail Social Tours

17 rue Groison - 37100 Tours

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 18/11/2022